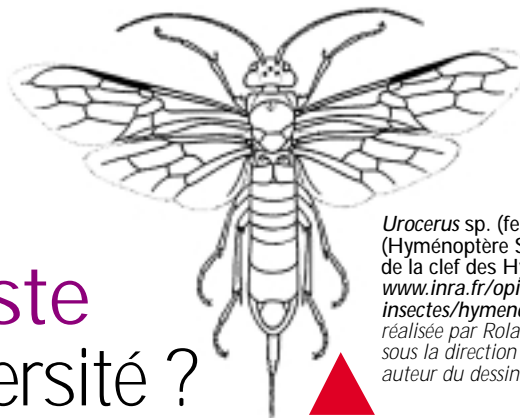


# Comment peut-on devenir entomologiste en passant par l'Université ?



*Urocerus* sp. (femelle)  
(Hyménoptère Siricidé), repris  
de la clef des Hyménoptères (à  
[www.inra.fr/opie-  
insectes/hymenos.htm](http://www.inra.fr/opie-insectes/hymenos.htm))  
réalisée par Roland Vergilino  
sous la direction de C. Villemant,  
auteur du dessin.

Les étudiants qui souhaitent orienter leur carrière vers l'entomologie doivent entreprendre des études de Biologie après un baccalauréat scientifique. Ils devront tout d'abord acquérir des bases solides en biologie générale, physiologie, biochimie, génétique et écologie en suivant un DEUG Sciences de la vie et de la terre (DEUG B). Ce DEUG est préparé dans toutes les universités françaises. Le futur entomologiste s'orientera ensuite vers une licence de Biologie des organismes, puis une maîtrise de Biologie des populations et des écosystèmes. Au cours de la licence, l'étudiant suit une formation plus orientée vers la biologie des organismes animaux et végétaux, l'écologie ou les sciences du comportement. La maîtrise de Biologie des populations et des écosystèmes complète ces enseignements et certaines universités proposent des modules spécifiques d'Entomologie (université de Tours, de Paris XI, de Paris VI, de Toulouse et de Dijon). D'autres universités proposent des modules plus généraux, où l'insecte sert de modèle à l'analyse de nombreux aspects de la biologie (éco-physiologie, génétique, biologie du comportement...). Dans toutes ces maîtrises, les étudiants effectuent un stage de recherche de durée variable, où là encore, ils peuvent prendre l'insecte comme modèle d'étude et améliorer ainsi leur formation entomologique. Les futurs entomologistes peuvent entreprendre des études de 3<sup>e</sup> cycle après avoir obtenu une maîtrise de Biologie des populations et des écosystèmes. Deux voies s'offrent à eux : 1/ S'ils souhaitent entreprendre des recherches en entomologie fondamentale, ils doivent entrer en DEA (diplôme d'études approfondies). Il

n'existe pas de DEA qui portent spécifiquement sur l'entomologie. Ce sont des formations de haut niveau qui comprennent, tout d'abord, des enseignements théoriques où, là encore, l'insecte sert souvent de modèle d'étude, complétées par un stage d'environ 6 mois en laboratoire. Là encore, des stages de recherche en entomologie sont très souvent proposés aux étudiants. Après le DEA, l'étudiant peut entreprendre, dans le cadre d'une école doctorale, une thèse de doctorat dont la durée est de 3 ans, effectuée dans un laboratoire de recherche universitaire, un centre de recherche CNRS, INRA ou dans l'industrie. 2/ S'ils ne souhaitent pas entreprendre des études longues (4 ans après la maîtrise), les étudiants peuvent suivre les enseignements de DESS (diplôme d'études scientifiques spécialisées) dont la durée est d'une année qui débouche directement sur la vie professionnelle. Le DESS Gestion, contrôle et conservation des populations d'insectes de l'université de Tours a pour but de former des cadres supérieurs ca-

pables d'aborder les différents problèmes posés par l'entomologie appliquée. Les étudiants suivent des enseignements théoriques durant six mois, puis effectuent un stage en entreprise d'une durée équivalente. Après le DESS, ils peuvent travailler, soit dans le domaine de la protection des cultures, soit dans le domaine de l'entomologie médicale ou de l'entomologie urbaine, soit dans des parcs naturels. Une information plus complète sur cette formation peut être consultée sur le site [www.univ-tours.fr/dessgcp/](http://www.univ-tours.fr/dessgcp/).

**En conclusion, il existe donc plusieurs filières universitaires permettant d'aborder l'entomologie. Dans tous les cas, une solide formation biologique est souhaitable avant d'aborder des études d'entomologie.** r

## L'auteur

Jacques Huignard est professeur à la faculté des Sciences et techniques et à l'institut de recherche sur la biologie de l'insecte (IRBI), à Tours.  
[huignard@rabelais.univ-tours.fr](mailto:huignard@rabelais.univ-tours.fr)

## Exemples de quelques formations doctorales abordant des problèmes entomologiques (notamment dans le cadre de stages de DEA ou de thèse) :

- r DEA de Biologie, évolution et contrôle des populations  
Université François-Rabelais - 3 rue des Tanneurs - 37041 Tours Cedex 1  
Tél. : 02.47.36.66.00 - [www.univ-tours.fr/](http://www.univ-tours.fr/)
- r DEA d'Ecobiologie évolutive  
Université de Rennes 1 - Campus Beaulieu, av. du Maréchal-Leclerc - 35 042 Rennes cedex  
Tél. : 02 23 23 61 60 - [www.sve.univ-rennes1.fr/](http://www.sve.univ-rennes1.fr/)
- r DEA de Physiologie des invertébrés  
Université Pierre-et-Marie-Curie - Paris VI - 4 place Jussieu - 75005 Paris  
Tél. : 01 44 27 44 27 - [www.admp6.jussieu.fr/](http://www.admp6.jussieu.fr/)  
Université Paris - Sud XI - 15 rue Georges - Clémenceau - 91405 Orsay Cedex  
Tél. : 01 69 15 67 50 - [www.u-psud.fr/](http://www.u-psud.fr/)
- r DEA de Biologie du comportement  
Université Paris XIII - 99 avenue Jean-Baptiste - Clément - 93430 Villetaneuse  
Tél. 01 49 40 30 00 - [www.univ-paris13.fr](http://www.univ-paris13.fr)
- r DEA d'Ecophysiologie, énergétique et comportement  
Université Louis-Pasteur - Strasbourg I - 4 rue Blaise - Pascal - 67000 Strasbourg  
Tél. : 03 90 24 50 00 - [www.ulp.u-strasbg.fr/](http://www.ulp.u-strasbg.fr/)